

Revue de presse



du 16/03/2018

Le commandant de police Laurent Massonneau est élu secrétaire général de L'Union des officiers-Unsa

Laurent Massonneau est élu secrétaire général de L'Union des officiers-Unsa lors du congrès du syndicat, jeudi 15 mars 2018. Cette organisation est née de la fusion de L'Union des officiers, qui avait quitté FO pour rejoindre l'Unsa-Fasmi en novembre 2017, et de l'Unsa officiers.

«Notre objectif est de décrocher un siège en commission administrative paritaire nationale lors des élections professionnelles de décembre 2018», déclare à AEF Laurent Massonneau, qui occupait précédemment les fonctions de secrétaire général adjoint de L'Union des officiers. «Ce levier d'action est très important», souligne le commandant de police. Il indique en outre vouloir renégocier l'application dans la police nationale de certaines mesures de l'accord PPCR et, à long terme, défendre au sein du ministère de l'Intérieur une «vision transversale et interministérielle» des officiers de police.

«Si l'on fait le compte des voix des deux organisations aux élections professionnelles de décembre 2014, on arrive presque à 7% des voix», rappelle Laurent Massonneau, élu secrétaire général de l'organisation syndicale issue de la fusion de L'Union des officiers et de l'Unsa officiers, jeudi 15 mars 2018 (lire sur AEF). Selon lui, l'objectif de l'organisation est désormais d'être représentée en commission administrative paritaire nationale lors des prochaines élections professionnelles de décembre 2018. «Nous avons également la volonté de professionnaliser les syndicalistes afin d'en faire des experts de la fonction publique, et plus seulement de la police», poursuit-il. «Nous allons réfléchir à des formations au sein du bureau national.»

Renégocier le protocole PPCR

«Certaines mesures de l'accord PPCR ont été reportées en 2018, et par effet domino, jusqu'en 2022», rappelle Laurent Massonneau (lire sur AEF). Il estime que «beaucoup de points n'ont pas été très bien négociés par les deux organisations majoritaires chez les officiers de police [le SCSi et Synergie officiers] lors de la signature de l'accord avec Bernard Cazeneuve en 2016». «Il faudra les revoir à l'occasion d'une réunion permise par la clause de revoyure», ajoute-t-il. Le secrétaire général de L'Union des officiers-Unsa évoque notamment des grilles

indiciaires «très mal construites, particulièrement défavorables aux lieutenants».

La composition du bureau national de L'Union des officiers-Unsa

Outre Laurent Massonneau, secrétaire général, le bureau national de L'Union des officiers-Unsa est composé de Sabine Filippini, secrétaire générale adjointe, de Boris Ladeveze, de Luc Crestini et de Lætitia Khadri, secrétaires nationaux, ainsi que de Luc Larcher, de Sylvie Patarin et de Pierre Marco, secrétaires nationaux adjoints.

«À l'horizon 2023, nous défendons au sein du ministère de l'Intérieur une vision transversale et interministérielle», note par ailleurs Laurent Massonneau. «L'avenir n'est pas à la fusion des corps entre commissaires et officiers, mais à la mise en place de passerelles interministérielles», ajoute-t-il. «Cela permettrait l'organisation d'une grande filière de la sécurité intérieure, avec des passerelles entre les officiers de police, les officiers de gendarmerie, les inspecteurs des douanes, les directeurs d'établissements pénitentiaires... C'est dans cette direction que la fonction publique doit tendre.»

Le secrétaire général de L'Union des officiers-Unsa juge en outre nécessaire de lutter contre le malaise policier. «Il faut contraindre l'administration à réfléchir sur ce sujet, rendre le management moins agressif et plus adapté aux nouveaux gardiens de la paix, qui sont différents de ceux qui entraient dans la police il y a quelques décennies», explique-t-il. «Les commissaires, les officiers comme les gardiens de la paix ont tout intérêt à travailler sur l'apaisement des relations interpersonnelles.» Et de souligner le nombre élevé de suicides dans la profession (lire sur AEF), ainsi que des tentatives, «qui ne sont pas clairement dénombrées». «Le nombre de policiers qui font un burn-out est également très important.»

